



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

OFFICE DU BACCALAURÉAT



## COMMUNIQUE

*(large diffusion)*

Les candidats admissibles aptes qui, pour diverses raisons ne peuvent plus subir les épreuves d'éducation physique et sportive et classés en situation de **cas réservés**, sont invités à déposer au secrétariat de l'Office du Baccalauréat un dossier comprenant :

- **une demande manuscrite ;**
- **un certificat médical ;**
- **une photocopie de la convocation.**

Les candidats ayant déjà déposé un dossier dans les centres de correction-délibération ne sont plus tenus de le faire à nouveau à l'Office du Baccalauréat.

Tous les candidats cas réservés sont invités à se présenter au **CEG Ste Rita** le **jeudi 03 août 2023** à 08 heures pour la suite des compositions.

Le registre des **consultations de copies** sera ouvert du **mercredi 26 juillet** au **mercredi 16 août 2023**.

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- **une photocopie du relevé de notes ;**
- **un formulaire de renseignements à retirer au secrétariat de l'office du baccalauréat ;**
- **une quittance à prendre à l'office du baccalauréat.**



**Alphonse da SILVA**

(Directeur Général de l'Office du Baccalauréat)